

SOLIDARITÉ PAYSANS / Engagée dans l'accompagnement des agriculteurs en difficulté, l'association a aidé 152 personnes dans le Rhône et dans l'Ain l'année passée.

133 exploitations accompagnées en 2020

Quelle soit financière, juridique ou psychique, la détresse des agriculteurs trouve une oreille attentive auprès de l'association Solidarités Paysans (SP). L'antenne rhodanienne de l'association, qui opère également dans l'Ain, s'est réunie pour son assemblée générale le 29 mars dernier, en visioconférence. L'occasion de dresser le bilan des différentes actions menées l'année passée. Malgré la crise sanitaire, les 74 bénévoles-accompagnateurs et les 2 salariées de Solidarité Paysans Rhône ont pu mener à bien leur mission d'accompagnement tout au long de l'année. « *Au printemps, ce sont les contacts téléphoniques qui ont été privilégiés, puis avec l'autorisation des autorités administratives, les bénévoles et salariés ont pu retourner progressivement sur le terrain* », constate Patricia Bissardon, coordinatrice et animatrice de SP dans le Rhône. En 2020, 38 nouvelles situations d'accompagnement par l'association ont débuté, soit 29 % des suivis. Ces demandes d'accompagnement ont majoritairement émané des agriculteurs et agricultrices eux-mêmes (13 demandes), mais aussi du tribunal judiciaire (8), du réseau de l'association (7), de la MSA 01-69 (4), de l'entourage des agriculteurs (3) ou même d'autres personnes ou institutions (3). Ces nouveaux accompagnements sont en légère baisse dans le Rhône, mais en constante augmentation dans le département de l'Ain. À noter que pour la 1^{re} fois, l'association SP 69 a été nommée conciliatrice par le tribunal judiciaire de Villefranche-sur-Saône. « *Il s'agissait d'une situation déjà accompagnée, cela a donc simplifié la négociation avec le créancier (MSA) qui avait donné son accord* ». D'autres procédures - deux liquidations et un redressement judiciaire - ont également été accompagnées par l'association dans le Rhône. Dans l'Ain, l'association a endossé le rôle de conciliateur pour les règlements amiables agricoles auprès du tribunal de Bourg-en-Bresse. L'association a participé à 11 conciliations ouvertes l'année passée et 5 datant d'avant 2020. Solidarité Paysans a également accompagné 10 redressements

et 10 liquidations judiciaires au sein de ce même tribunal.

Les difficultés financières, 1^{re} cause d'appel à l'association

Sans surprise, l'accompagnement de Solidarité Paysans a été majoritairement financier en cette année de crise sanitaire. Les accompagnements ont concerné différents type de productions - viticulture, céréales, fruits et légumes - mais ce sont les éleveurs de bovins lait et de bovins viande qui sont le plus touchés. 43 % des agriculteurs aidés avaient pour production principale une de ces deux catégories. Les principaux motifs d'accompagnement sont les problèmes liés à l'investissement et au financement, ainsi que des difficultés liées à la conjoncture économique. Mais d'autres causes amènent les agriculteurs à bénéficier de l'appui de SP : on peut notamment citer les problèmes liés à la santé des exploitants, les difficultés de gestion administratives ou de structuration de l'exploitation. « *Beaucoup d'autres difficultés peuvent apparaître outre les problèmes financiers. D'où l'importance de notre approche globale car il est assez rare qu'une seule difficulté soit présente sur les situations que nous accompagnons* », rappelle la coordinatrice de l'association. Pour prévenir plutôt que guérir, Solidarité Paysans œuvre aussi à la prévention de ces difficultés auprès des futurs exploitants. En 2020, un groupe de travail composé de bénévoles est intervenu à la MFR de Saint-Laurent-de-Chamousset et au CFPPH d'Ecully. Ces séances basés sur l'échange ont été un succès : de nouvelles interventions sont prévues pour 2021, à la fois dans ces établissements et dans d'autres structures. ■

Zoé Besle

✓ Contacts de l'association

• Solidarité Paysans Rhône-Alpes, 58 Rue Raulin, 69007 Lyon. Tél. 04 78 59 61 87 - rhonealpes@solidaritepaysans.org

• Solidarité Paysans 01-69, Château de Pluvy, 69590 Pomeys. Tél. 04 78 19 06 52 - 01-69@solidaritepaysans.org